

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE**  
*au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (Yonne) - Place du Palais de Justice*

**VENDREDI 26 JUIN 2026 à 14 heures**

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE**, Société Coopérative à capital et personnel variables, régie par la loi du 5 août 1920, le Livre V du Code Rural et les textes subséquents, ayant son siège à TROYES (10080 - Aube), 269 faubourg Croncels – BP 502, constituée à la date du 20 septembre 1994 et immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 775 718 216, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

*Ayant pour Conseil la SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI représentée par Me Patricia NOGARET, Avocat inscrit au Barreau d'AUXERRE*

il sera procédé le Vendredi 26 juin 2026 à 14 heures, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE au Palais de Justice de cette ville, à la VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants :

**Commune de THURY (Yonne)**

Une maison structure en bois avec à l'arrière une structure en dur sise 3 allée des Buttes d'une surface habitable de 65,43m<sup>2</sup>, comprenant :

- Terrasse sur le devant
- au rez-de-chaussée : Séjour (17,71m<sup>2</sup>), cuisine (7,91m<sup>2</sup>), salle d'eau avec wc (8,89m<sup>2</sup>), chambre (8,89m<sup>2</sup>), dégagement (2,63m<sup>2</sup>), pièce annexe (19,40m<sup>2</sup>)
- au sous-sol : Cave (6,61m<sup>2</sup>)
- Terrain

Le tout cadastré section AI 58 lieudit « 3 allée des Buttes » pour 20a 30ca.

Formant le lot n°37 du lotissement du Bois de Thury constitué suivant acte reçu par Me HUET, notaire à THURY, le 19/02/1974 publié au service de la publicité foncière d'AUXERRE 1er bureau le 06/03/1974 volume 589 N°33, contenant division du terrain en 20 lots outre les parties communes, et établissement du cahier des charges suivant autorisation préfectorale en date du 29/10/1973.

**Visite sur place le mardi 16 juin 2026 à 14 heures 30**

*(il serait préférable de contacter notre Cabinet la veille, en téléphonant à Mme FOUCAULT : 03.86.72.03.03, pour s'assurer que la visite soit maintenue)*

**Renseignements sur site internet : avoventes.fr**

**MISE A PRIX : 4 500 € (quatre mille cinq cent euros)**

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE consultable au greffe dudit Tribunal et au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

Consignation obligatoire de 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'AUXERRE ou caution bancaire.

Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.

Pour avis : Patricia NOGARET

***Pour tout renseignement, s'adresser à :***

SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI, 5 rue M. Berthelot  
89004 AUXERRE CEDEX - **03.86.72.03.03** - immo@rlcavocats.com